



FRANCHEVAL Infos

Téléphone mairie : 03 24 26 31 43
Mail : contact@mairie-francheval.fr

INSCRIPTIONS A L'ECOLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022

Les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2018 auront lieu **le Lundi 22 mars et lundi 19 avril de 9h à 17h15** par téléphone ou visioconférence (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire).

Merci de prendre RDV, pendant les heures d'école au 03.24.26.48.95 – Si vous n'avez pas de disponibilité ces jours là, un autre créneau vous sera proposé lors de votre appel.

Merci de vous munir du :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie (il vous faudra un justificatif de domicile pour obtenir ce document).
- Carnet de santé de votre enfant ou un document attestant qu'il a bien subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Livret de famille.

Vous pourrez envoyer ces documents par mail à ce.0080664d@ac-reims.fr ou les déposer à la mairie.

INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE

Garderie du matin : de 8h00 à 9h00 – Tarif 1€50

Garderie du soir : de 16h30 à 17h30 – Tarif 1€50

Il est impératif de prévenir la mairie au minimum 24 heures avant.

Cantine : de 12h00 à 13h30 – Tarif 4€70

Les inscriptions peuvent se faire au trimestre ou à la semaine. Il est nécessaire de prévenir la mairie avant le mercredi 11h00 de la semaine A pour la semaine B.

FIBRE

La fibre optique a été installée à la mairie et aux écoles.

Premier avantage : une connexion Internet plus rapide que le réseau classique en cuivre.

Second avantage : une économie substantielle de nos forfaits chaque mois.

CCAS – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nous vous rappelons qu'à Francheval, il existe un CCAS dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

La fonction principale est d'orienter, recevoir, informer et conseiller sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Il lutte contre l'exclusion, accompagne les personnes âgées, les personnes souffrant de handicap...

Un registre des personnes les plus vulnérables a d'ailleurs été mis en place en mairie, vous pouvez vous y inscrire si besoin.

Par ailleurs, nous vous indiquons le nom et numéro de téléphone d'une assistante sociale du Conseil Départemental en cas de besoin :

Claire DAUSCH au 03 24 29 14 10

SOS CHATS DU SEDANAIS

Comme indiqué dans notre parution de novembre, la commune a signé une convention avec l'association SOS CHATS DU SEDANAIS. En conformité avec la réglementation, la mairie et l'association s'engagent à stériliser et identifier les chats sans propriétaire. Si vous avez, dans votre rue, des chats non identifiés, prenez contact avec SOS CHATS DU SEDANAIS au 03 24 29 57 94, ils viennent chercher les chats errants, les stérilisent pour ensuite les remettre à l'endroit initial.

A ce jour, l'association a stérilisé environ une dizaine de chats.

Merci de faire bon accueil au personnel de cette association !!!

VACCINATION

A partir du 1^{er} mars 2021 : les capacités de vaccination ont doublé sur Ardenne Métropole.

Un nouveau centre de vaccination va ouvrir à la salle des fêtes de Nouzonville et les centres de Charleville-Mézières et Sedan, actuellement dans les hôpitaux, vont déménager dans des locaux plus vastes et plus accessibles : parc des expos de Charleville-Mézières et Cosec porte de Balan – rue de l'ancienne porte de Balan pour Sedan.

1^{er} mars 2021 – 5 centres de vaccination sur le territoire d'Ardenne Métropole :

- Charleville-Mézières – Parc des Expositions – Route de la Vieille Meuse
- Nouzonville : Salle des Fêtes – Place Gambetta
- Sedan : Cosec – Porte de Balan
- Villers-Semeuse : Cosec Roger Marche – Route Nationale
- Vrigne –aux-Bois : Salle des Fêtes – Avenue Voltaire

Prise de rendez-vous :

- Par téléphone au 09 72 76 02 50 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
- Sur le site www.sante.fr

Ardenne Métropole et ses partenaires proposent un service gratuit de transport aux personnes âgées de 75 ans et plus qui ont un rendez-vous mais ne disposent pas de moyen de locomotion.

Renseignements et réservation*(du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 par message à tad-vaccin-ardenne-metropole@ratpdev.com ou par téléphone au 06 16 74 14 21.

*Réservation avant 12h00 pour un transport le lendemain sous réserve de disponibilité.

NUMEROS UTILES

Ardenne Métropole – Service de l'eau : **03 24 57 83 10** ou pour dépannage 24h/24 : **03 24 57 13 78**